

PAR COURRIEL

Québec, le 23 mars 2023

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 3 mars 2023, afin d'obtenir le ou les documents suivants :

« le nombre d'unités Accèslogis par ville construites entre 2012 et 2022 inclusivement.
les villes mandataires du projet Accèslogis au Québec
le nombre d'unités accordées aux villes mandataires entre 2012 et 2022. »

Après analyse, nous accédons à votre demande. Vous trouverez les renseignements demandés en pièce jointe. À noter que les villes mandataires dans le cadre du programme AccèsLogis Québec sont Québec, Montréal et Gatineau.

...2

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A--2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels,

(Original signé)

FADI GERMANI

N/Réf. : 2022-2023-61

RLRQ, chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

51. Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

1982, c. 30, a. 51; 2006, c. 22, a. 28.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	525, boul. René-Levesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Logements AccèsLogis réalisés entre 2012 et 2022* par municipalités

Municipalité	Total général
Aganish	10
Alma	20
Baie-des-Sables	20
Baie-Saint-Paul	48
Beaconsfield	50
Beauharnois	42
Beloeil	40
Blainville	90
Boisbriand	47
Boucherville	118
Brossard	16
Carleton-sur-Mer	48
Chambord	25
Champlain	12
Chandler	30
Chapais	16
Châteauguay	37
Chertsey	20
Coaticook	20
Côte-Saint-Luc	237
Cowansville	39
Crabtree	30
Dégelis	61
Desbiens	20
Donnacoona	14
Drummondville	50
East Broughton	20
Fermont	12
Forestville	7
Gaspé	87
Gatineau	1 162
Granby	154
Grande-Rivière	20
Gros-Mécatina	9
Havre-Saint-Pierre	20
Huberdeau	26
Huntingdon	27
Inverness	6
La Patrie	20
La Pocatière	21
La Prairie	16
La Sarre	12
La Tuque	12
Labelle	30
Lac-Beauport	33
Lac-Bouchette	17
Lac-Mégantic	32
Laval	805
Laverlochère-Angliers	16
Les Îles-de-la-Madeleine	24
Lévis	575
L'Isle-aux-Allumettes	12
L'Isle-Verte	10
Longueuil	346
Magog	56
Malartic	55
Maniwaki	8
Matagami	16
Matane	31

Logements AccèsLogis réalisés entre 2012 et 2022* par municipalités

Municipalité	Total général
Matapédia	21
Mercier	41
Montcalm	24
Mont-Laurier	29
Montmagny	54
Montréal	6 071
Montréal-Est	8
Murdochville	12
Natashquan	10
Normandin	24
Notre-Dame-de-la-Merci	16
Notre-Dame-des-Prairies	78
Nouvelle	12
Pincourt	80
Pont-Rouge	24
Portneuf	26
Potton	5
Québec	3 028
Ragueneau	11
Repentigny	122
Rimouski	76
Rivière-Rouge	38
Rouyn-Noranda	41
Saguenay	349
Saint-André-de-Kamouraska	8
Saint-Antoine-de-Tilly	19
Saint-Antonin	30
Saint-Apollinaire	26
Saint-Aubert	20
Saint-Basile	20
Saint-Bruno-de-Kamouraska	14
Saint-Casimir	15
Saint-Charles-Borromée	12
Saint-Constant	61
Saint-Donat	24
Sainte-Adèle	70
Sainte-Agathe-des-Monts	18
Sainte-Anne-des-Monts	4
Sainte-Luce	10
Sainte-Lucie-des-Laurentides	12
Saint-Elzéar	25
Sainte-Mélanie	20
Sainte-Perpétue	20
Sainte-Rita	4
Saint-Esprit	16
Sainte-Thècle	23
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	9
Saint-Eugène-de-Ladrière	6
Saint-Félicien	10
Saint-Ferdinand	16
Saint-François-d'Assise	9
Saint-François-de-la-Rivière-d	6
Saint-François-Xavier-Brompton	24
Saint-Gabriel-de-Valcartier	18
Saint-Georges	21
Saint-Honoré-de-Témiscouata	10
Saint-Hyacinthe	101
Saint-Isidore	21
Saint-Jean-de-Dieu	29

Logements AccèsLogis réalisés entre 2012 et 2022* par municipalités

Municipalité	Total général
Saint-Jean-sur-Richelieu	12
Saint-Jérôme	106
Saint-Joseph-de-Coleraine	10
Saint-Joseph-du-Lac	24
Saint-Lazare-de-Bellechasse	18
Saint-Léon-de-Standon	21
Saint-Léon-le-Grand	12
Saint-Lin--Laurentides	74
Saint-Malachie	9
Saint-Marc-des-Carières	26
Saint-Michel-du-Squatec	21
Saint-Nazaire	23
Saint-Octave-de-Métis	18
Saint-Paul	20
Saint-Paul-d'Abbotsford	6
Saint-Philippe	36
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléan	24
Saint-Prosper	16
Saint-Raymond	19
Saint-Rémi	24
Saint-Roch-de-l'Achigan	28
Saint-Stanislas	14
Saint-Ulric	22
Salaberry-de-Valleyfield	61
Sayabec	10
Sept-Îles	60
Shawinigan	27
Sherbrooke	861
Sorel-Tracy	14
Témiscouata-sur-le-Lac	35
Terrebonne	73
Thetford Mines	62
Trois-Pistoles	28
Trois-Rivières	58
Val-David	26
Val-des-Monts	22
Val-d'Or	100
Verchères	24
Victoriaville	38

*Projets AccèsLogis Québec et AccèsLogis Montréal ayant franchis la date d'ajustement des intérêts entre 2012 et 2022.

Unités allouées aux villes mandataires entre 2012 et 2022

Année civile	Montréal*	Gatineau	Québec
2012	900	125	365
2013	965	160	425
2014	1 100	280	440
2015	550	100	250
2016	550	150	250
2017	1 080	175	250
2018	1 110	175	400
2019	-	-	-
2020	-	-	-
2021	200	-	-
2022	-	-	-

*À partir de 2017 les unités octroyées à la Ville de Montréal font partie du programme AccèsLogis Montréal géré par la Ville de Montréal en fonction de l'entente intervenue entre elle et la Société d'habitation du Québec découlant du Programme visant le financement de programmes municipaux d'habitation de la Ville de Montréal.